

Schoelcher, le 08/09/2021

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
De Sciences Physiques

à

Mesdames et Messieurs, les professeurs
de Sciences Physiques des lycées et des
collèges.

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Rectorat

Division

Bureau

Objet : Lettre de rentrée

Une nouvelle année scolaire commence sans modification dans les programmes au collège et au lycée en prébac en physique-chimie.

Par contre, il y a des nouveaux programmes de physique-chimie pour la première année des CPGE scientifiques. Ils seront présentés par un Inspecteur Général qui devrait venir en Martinique au premier trimestre.

1) Nouveautés pour le baccalauréat

Il y a la suppression des épreuves de contrôle continu (EC). La répartition des coefficients au BAC devient 40% pour les notes du bulletin et 60% pour les épreuves terminales (au lieu de 10% notes du bulletin, 30% EC, 60% épreuves terminales). Pour en savoir plus sur le calcul précis des 40% des notes du bulletin, vous pouvez consulter le BO n°30 du 29 juillet 2021. Je vous l'enverrai par mel. L'importance renforcée des notes du bulletin va conduire à la réalisation d'un « projet d'évaluation ». **Je vous indiquerai ce que cela signifie lors d'une réunion en visioconférence qui aura lieu le mercredi 15 septembre de 14h à 16h. Cette réunion concerne uniquement les professeurs des lycées.** Néanmoins si des professeurs des collèges souhaitent participer, ils peuvent se connecter.

2) Limitation du programme du baccalauréat

J'attire votre attention sur la limitation du programme en physique-chimie pour les spécialités de terminale dans les séries : Générale, SI, STI2D, STL et ST2S. Cela existait déjà dans certaines séries pour la session 2021, cela devient maintenant pérenne pour les futures sessions du BAC.

Attention de nouvelles parties ont été enlevées.

Cela ne signifie pas que ces parties ne sont plus au programme. Cela signifie qu'elles ne font pas partie **du programme du BAC**. En pratique, vous devrez les traiter après les épreuves de spécialité du BAC qui devraient avoir lieu en mars-avril.

Les limitations ajoutées (à celles qui existaient déjà) sont parues au BO n°30 du 29 juillet 2021. Je vous les enverrai par mel.

Dossier suivi par
Emery Eric
Téléphone
05.96.52.26.82
Fax
05.96.52.27.29
Mel
eric.emery
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

3) Le plan académique de formation

Plusieurs stages proposés l'an dernier n'ont pas pu avoir lieu ou ont eu lieu en distantiel. Afin que tous ceux qui le désirent puissent les suivre dans de bonnes conditions, certains de ces stages sont à nouveau proposés cette année. Je vous rappelle que vous avez le droit de vous inscrire à 6 stages au maximum. **Les nouveaux stages sont en gras.**

Des stages sur le numérique :

- L'ExAO sur tablettes tactiles (animé par M.Daney de Marcillac)
- **Utilisation du logiciel Génially en physique chimie (animé par Mme Mavinga)**
- **Utilisation d'Excel en physique chimie (animé par Mme Gosse)**
- **Utilisation de l'ENT Colibri en physique chimie (animé par Mme Telle)**

Des stages divers :

- **Utilisation des mathématiques pour la physique au collège (animé par Mme Chemineau et Mme Edmond)**
- Chimie de synthèse avec des produits locaux (animé par M.Elisabeth-Mesnager)
- La physique dans le radar météorologique (animé par Mme Gosse et Météofrance)

Des stages liés à la réforme des lycées :

- La programmation dans les nouveaux programmes de SPC (animé par M.Arab)
- Les microcontrôleurs en physique chimie (animé par M.Daney de Marscillac)
- **Le grand oral en physique chimie (animé par Mme Ozier)**
- Modélisation et démarche scientifique en lycée en SPC, exemples en mécanique (animé par M.Chaboissier.)

Je voudrai signaler l'importance du stage sur le grand oral, notamment pour les professeurs n'ayant pas suivi la formation interdisciplinaire de l'an dernier. En effet, la session dernière du BAC a montré que l'on avait un manque de professeurs (car il faut deux examinateurs par candidat). Donc cette année, tout professeur de lycée (même exerçant uniquement en seconde), pourra être convoqué pour le Grand Oral du BAC.

Vous avez jusqu'au **30 septembre** pour vous inscrire aux différents stages du PAF. Si vous avez des problèmes pour vous inscrire à un stage, vous pouvez m'envoyer directement un mel. Merci de ne pas écrire pour l'instant à Mme GOSSE (qui s'occupe habituellement de cela) et qui est en congé de maternité.

Je vous souhaite une bonne année scolaire.

ERIC EMERY
IA-IPR de Sciences Physiques

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emery', with a stylized flourish at the end.